

PV de l'Assemblée constitutive de Cèdres Réflexion

Tenue le jeudi 8 mars 2012, à 18 h, au ch. des Cèdres 7 à 1004 Lausanne

Présents : Sylvie Arnaud, Henri Aubry, Jean-François Habermacher, Marianne Rapin, Michel Sciboz
Excusé : Olivier Calame.

NB. En date du 6 mars, Olivier Calame a fait parvenir une procuration à Jean-François Habermacher l'autorisant à le représenter à l'Assemblée constitutive. Cette procuration figure en annexe.

1. Accueil et bienvenue

Jean-François Habermacher ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux présents. Il excuse l'absence d'Olivier Calame, donne lecture de la procuration que ce dernier a établie, puis remercie chacune et chacun de sa présence.

2. Présentation des buts de Cèdres Réflexion

En mettant sur pied les festivités liées aux 50 ans du Séminaire de culture théologique, en septembre 2012, sous le titre : "science et spiritualité : comment la science rencontre-t-elle aujourd'hui la "question de Dieu" ?", il s'est avéré opportun de créer une association, d'une part dans des buts de recherche de fonds, d'autre part pour pérenniser ce type de démarche.

L'article 4 des statuts énonce ainsi le but de Cèdres Réflexion :

- Article 4 L'Association est un pôle de recherche situé à l'interface du religieux, des sciences et de la société. Elle a pour but
- de promouvoir à l'intention d'un public large une réflexion ouverte, précise et interdisciplinaire sur les rapports entre science et spiritualité. En particulier :
 - mesurer l'impact des découvertes scientifiques actuelles sur la conception spirituelle de l'humain ainsi que sur les enjeux de sens et de vie en société;
 - formuler les défis scientifiques et spirituels touchant l'avenir de l'espèce humaine et de la planète;
 - exprimer le contenu de la foi, de la spiritualité et de l'héritage chrétiens dans un langage qui tienne compte des découvertes scientifiques actuelles;
 - de construire des passerelles entre champs de savoirs distincts et parfois séparés;
 - d'œuvrer à la recherche de moyens financiers pour atteindre ses objectifs;
 - de promouvoir ses activités par tout moyen jugé utile.

3. Adoption des statuts

Elaborés par le futur Comité, les statuts ont été relus par Me del Pero et Me Recordon. Ils ne suscitent pas de commentaires et sont adoptés tels quels.

4. Election des membres du Comité

Sont élus :

- à la fonction de président : Jean-François Habermacher;

- à celle de vice-présidente : Sylvie Arnaud;
- à celle de trésorier : Olivier Calame.

Au terme de l'événement de septembre 2012, la composition du Comité sera redéfinie (assemblée générale de décembre 2012).

5. Election des contrôleurs des comptes

MM. Henri Aubry et Michel Sciboz sont élus comme contrôleurs des comptes.

6. Fixation du montant des cotisations

Les cotisations annuelles sont fixées comme suit :

- Cotisation ordinaire : Fr. 50.-
- Cotisation de soutien : Fr. 100.-
- Cotisation de membre bienfaiteur : Fr. 200.-
- Cotisation entreprises et personnes morales : Fr. 500.-.

7. Discussion sur le programme d'activités de Cèdres Réflexion

Pour 2012, le programme d'activités est la mise sur pied des festivités liées au 50^e anniversaire du Séminaire de culture théologique, durant le mois de septembre 2012.

Les membres présents étant les chevilles ouvrières du projet, celui-ci n'est pas discuté plus avant dans ce cadre.

Pour discuter des projets 2013, une Assemblée générale est prévue en décembre 2012.

8. Adoption du budget de Cèdres Réflexion

Le budget 2012 de l'Association coïncide avec celui des festivités et a été adopté par le Synode de l'Eglise réformée vaudoise en novembre 2011.

Les cotisations 2012 seront affectées au projet "science et spiritualité" de septembre 2012.

9. Divers, propositions individuelles

- Le groupe de pilotage du projet "science et spiritualité" ayant été mandaté par le Conseil synodal de l'Eglise réformée vaudoise (EERV), une convention va être signée entre l'EERV et Cèdres Réflexion. Elle précisera les liens entre Cèdres Réflexion, Cèdres Formation et l'EERV.
- Cèdres Réflexion s'est doté d'un logo, aux mêmes couleurs que celui de Cèdres Formation. L'utilisation est définie dans une charte graphique.
- Un site www.cedresreflexion.ch, centré en 2012 sur le projet "science et spiritualité", présente les activités et l'Association. Adresse courriel info@cedresreflexion.ch.

Procès-verbal établi par Sylvie Arnaud, 8/3/2012

Le président



Jean-François Habermacher

La secrétaire du jour



Sylvie Arnaud

Annexe

The screenshot shows an Outlook window titled "Procuration AG constitutive et générale du 8 mars 2012 - Message (HTML)". The interface includes a ribbon with tabs for "Message", "Développeur", and "Adobe PDF". The ribbon contains various action buttons such as "Répondre", "Supprimer", "Déplacer vers un dossier", "Bloquer l'expéditeur", "Envoyer à OneNote", "Classer", and "Rechercher".

Message content:

Vous avez répondu le 06.03.2012 20:13.
Ce message a été envoyé avec une importance Haute.

De : Olivier Calame [olivier.calame@eerv.ch] Date : mar. 06.03.2012 17:42
À : henri.aubry.we; 'Jean-François Habermacher'; 'Jean-François Habermacher (cèdres)'; 'Sylvie Arnaud - EERV'; 'Michel Sciboz'
Cc :
Objet : Procuration AG constitutive et générale du 8 mars 2012

A Jean-François Habermacher, directeur de Cèdres Formation

Cher Jean-François,
Cloué au lit par la grippe, je te donne procuration pour me représenter lors des assemblées constitutive et générale de jeudi prochain, 8 mars 2012. J'accepte les statuts tels qu'ils sont présentés dans le version de ce jour et les signerai à la première occasion dès mon rétablissement. J'accepte également la charge de trésorier de l'association. Je te donne ma voix pour me représenter dans tous les votes qui auront lieu. Merci de transmettre mes amicales salutations aux personnes présentes. Je vous souhaite à tous de bonnes séances.
Avec mes cordiaux messages
Olivier Calame, pasteur
Tronchenaz 8
1844 Villeneuve

Fait à Villeneuve, le 6 mars 2012